

MAIRIE
44330 LA CHAPELLE-HEULIN
Tél. 02.40.06.74.05
Fax 02.40.06.72.01

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 20 juin

Le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-HEULIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE, à 19 heures.

NOM	PRENOM	Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
TEURNIER	Jean	x			
KEFIFA	Alain	x			
BONNET	Morgane	x			
LAMBERT	Bernard	x			
MARTINEAU	Karine		x		<i>Cécila Kermarrec</i>
GO	Dominique	x			
BONNET	Geneviève		x		<i>Bernard Lambert</i>
BOSCAROLO	Sylvain			x	
KERMARREC	Cécilia	x			
BAZIN	Léonie	x			
PADIOLEAU	Anne	x			
BARJOLLE	André	x			
BLAIS	Ophélie	x			
BULTEAU	Wilfried	x			
LEFEBVRE	Florine	x			
KERVICHE	Julien	x			
FONTIN	Stéphanie	x			
SOURISSEAU	Bernadette	x			
CHALLE	Laurent	x			<i>Arrivée 19h07</i>
BABONNEAU	Pierrick	x			
MASSE	Sylvain	x			<i>Arrivée 19h21</i>
GUILLERMO	Michèle	x			
DUPRE	Michel		x		<i>Pierrick Babonneau</i>

Nombre de conseillers en exercice : 23

Secrétaire de séance	Wilfried Bulteau
Date de convocation	15/06/2023
Début de séance	19h03
Fin de séance	20h18

OBJET :	Convention relative à la réalisation d'un documentaire
DEL_200623_006/ 1.3.1.1	

La Communauté de Communes Sèvre et Loire exerce la compétence culture et dispose d'un Projet Culturel de Territoire (PCT). À ce titre, elle est attachée à développer des actions culturelles pour le plus grand nombre et à fédérer les acteurs du territoire. Par conséquent, la Communauté de communes Sèvre & Loire est amenée à présenter un programme d'action culturelle dont les partenaires sont diversifiés : département, DRAC, communes, etc.

La convention est établie dans le cadre de la réalisation d'une vidéo de 25 à 30 minutes, faisant partie du programme opérationnel 2022-2023 du PCT (Axe 1.7) conduit par la CCSL. Le thème choisi est :

Le Patrimoine culturel immatériel : les métiers rares ou atypiques du vignoble Nantais du territoire de la CCSL.

Ce programme est coconstruit par le service PCT de la Communauté de communes Sèvre & Loire et l'Association « Les Locaux », située sur la Commune du Loroux Bottereau, en référence à la convention P-AT/CULTURE/PCT/C-2301-02 établie à cet effet entre l'Association « Les locaux » et la Communauté de communes Sèvre & Loire. Le service Projet Culturel de Territoire, en tant que maître d'ouvrage, prend en charge les dépenses liées à ce projet et sollicite des participations financières auprès des différents partenaires :

- 11 communes de la Communauté de communes SÈVRE ET LOIRE
- Le Conseil Départemental de Loire-Atlantique
- La Direction Régional des Affaires Culturelles des Pays de la Loire

Le budget prévisionnel pour la réalisation de ce documentaire est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Ecriture, premières rencontres et pré-production	1 200,00	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE	3 250,00
Réalisation - Tournage de 5 portraits	6 600,00	DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DES PAYS DE LA LOIRE - DRAC	3 088,00
Post-production (montage, mixage podcast, photo)	1 800,00	COMMUNAUTE DE COMMUNES SEVRE ET LOIRE - CCSL	5 512,00
Restitution et rencontre ateliers	1 500,00	11 COMMUNES DE LA CCSL	1 100,00
Frais de déplacement	350,00		
Exposition photos autour du documentaire	1 000,00		
Communication	500,00		
TOTAL	12 950,00		12 950,00

Le conseil municipal décide d'autoriser le Maire à signer la convention susmentionnée.

A l'unanimité,
 Fait et délibéré à La Chapelle-Heulin, le 20 juin 2023
 Pour copie conforme
 Le Maire,
 Jean Teurnier

